



## PRÉFET DE L'EURE

Évreux, le 4 OCT. 2018

**Direction Régionale de l'Environnement,  
de l'Aménagement et du Logement  
de Normandie**

**Unité départementale de l'Eure**

Affaire suivie par : Nathalie HENRION  
nathalie.henrion@developpement-durable.gouv.fr  
Tél : 02 32 23 45 70 - Fax : 02 32 23 45 99

Objet : Dossier de réexamen IED  
Réf : UDE.2018.09.487.ERC.NH

Monsieur le directeur,

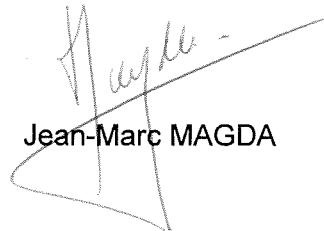
L'inspection de l'environnement a procédé à l'instruction de votre dossier de réexamen remis en application de l'article R. 515-71 du Code de l'environnement.

L'analyse des performances de vos installations en comparaison avec les meilleures techniques disponibles décrites dans les documents de référence montre que les installations actuelles exploitées conformément aux prescriptions réglementaires applicables, respectent les niveaux d'émissions associés aux meilleures techniques disponibles les concernant.

Les arrêtés préfectoraux actuels régissant votre site sont conformes aux exigences de l'article R. 515-67 du Code de l'environnement et ne nécessitent donc pas d'actualisation en rapport avec ces documents de référence.

Veuillez agréer, Monsieur le directeur, l'expression de ma considération distinguée.

Pour le préfet et par délégation,  
le secrétaire général de la préfecture

  
Jean-Marc MAGDA

Monsieur le directeur  
Société AHLSTROM  
15 rue des Papetiers  
27500 PONT-AUDEMENR

Unité Départementale de l'Eure Rue de Melleville, 27930 Angerville-la-Campagne  
ude.dreal-normandie@developpement-durable.gouv.fr  
Tél : 02 32 23 45 70 - Fax : 02 32 23 45 99  
Accueil du public : 9h à 12 h et sur rendez-vous / Accueil téléphonique : 9h à 12h et 14h à 16h  
www.normandie.developpement-durable.gouv.fr  
www.eure.gouv.fr

